

Procès-verbal de la soixante et onzième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration, tenue le jeudi 12 décembre 2024 au Sportplex, salle polyvalente #1 à 13 h 30

PRÉSENCES :

- ✍ Alain Dubuc.....Beauharnois, administrateur, siège n° 1
- ✍ Francis Laberge.....Beauharnois, administrateur, siège n° 2
- ✍ Éric Allard,Châteauguay, administrateur siège n° 1
- ✍ Marie-Louise Kerneis.....Châteauguay, administrateur, siège n° 2

AUTRES PRÉSENCES :

- Joëlle Éthier.....Directrice générale, Régie
- Émie Guindon.....Directrice générale adjointe, Régie
- Thérèse Gaumont.....Adjointe administrative, Régie
- Frédéric Pépin.....Direction Culture et des Loisirs, Châteauguay

SUJET TRAITÉ

SUIVI

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé

2024-516

- ✍ Adoption de l'ordre du jour
- ✍ Avis de motion, règlement général pour la création d'une réserve financière de 217 314 \$ associée à la quote-part du CAE au budget 2025 ;
- ✍ Adoption du 70^e procès-verbal ;
- ✍ Adoption du calendrier des assemblées ordinaires de 2025 ;
- ✍ Adoption de la grille tarifaire 2026-2027-2028 ;
- ✍ Adoption de la liste des mouvements de personnel ;
- ✍ Dépôt de la liste des dépenses des mois d'octobre et novembre 2024 ;
- ✍ Dépôt du bilan des dépenses au budget en date du 1^{er} décembre 2024 ;

- ✧ Adoption du règlement général 2024-012 visant l'affectation d'un montant de 217 314 \$ à la quote-part du CAE au budget 2025 ;
- ✧ Rapport des dépenses du CAI en date du 1^{er} décembre 2024 ;
- ✧ Prochaine assemblée ;
- ✧ Varia ;
- ✧ Période de questions ;
- ✧ Levée de la rencontre

ADOPTÉ

3. AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DE 217 314 \$ ASSOCIÉE À LA QUOTE-PART DU CAE AU BUDGET 2025

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, de donner, avis de motion, qu'il y aura adoption d'un règlement général visant l'affectation d'un montant de 217 314 \$ à la quote-part du CAE au Budget 2025.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2024-517

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneis, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la 70^e assemblée, assemblée ordinaire, tenue le mardi 15 octobre 2024

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES DE 2025

2024-518

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité que conformément aux dispositions de l'article 5 du « Règlement général de fonctionnement de la Régie » (règlement numéro 2016-001), les séances ordinaires du conseil d'administration ainsi que les séances de travail 2025, se tiendront telles que le calendrier déposé.

Six assemblées ordinaires tenues les jeudis à 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex de Châteauguay, aux dates suivantes ;

- 13 février 2025
- 17 avril 2025

- 12 juin 2025
- 21 août 2025
- 25 septembre 2025 (devancée, élections municipales)
- 11 décembre 2025

ADOPTÉ

6. ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2026 – 2027 - 2028

2024-519

ATTENDU QUE, le conseil d'administration a désiré réviser, pour les années à venir, les tarifs de location de la Régie ;

ATTENDU D'UN, processus d'augmentation bien défini permet de faciliter la planification budgétaire de la direction ;

ATTENDU QUE, la grille tarifaire des bureaux et des rangements ne représente pas le taux actuel du marché ;

ATTENDU QUE, l'équipe administrative, veut permettre aux organismes de prévoir et planifier, leur budget pour les prochaines années ;

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de madame Marie-Louise Kerneïs, et résolu à l'unanimité, que le conseil d'administration approuve le nouveau processus d'augmentation des tarifs de location comme suit :

- **Bureaux et rangements :**

↳ Au 1^{er} janvier 2025 : augmentation de 2 % du tarif de 2024

↳ Au 1^{er} janvier 2026 – 2027 – 2028 : augmentation de 11 % du tarif de l'année précédente ; *(permettant ainsi de rattraper les tarifs du marché locatif commercial à Châteauguay)*

- **Terrain Synthétique et gymnase :**

↳ Au 1^{er} septembre, augmentation de 5 % aux deux ans (2025, 2027, 2029...)

ADOPTÉ

7. ADOPTION DE LA LISTE DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

2024-520

ATTENDU QUE, les mouvements de main-d'œuvre liés aux deux infrastructures correspondent au budget et à l'échelle salariale déjà votés ;

ATTENDU QUE, la directrice générale, dépose la liste des employés enregistrés en date du 1^{er} décembre 2024 et les contrats s'y rattachant ;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration approuve les mouvements de personnel indiqué à la liste déposée.

ADOPTÉ

8. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES DES MOIS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE 2024

La directrice générale dépose la liste des dépenses du 1^{er} octobre au 30 novembre 2024 inclusivement ;

DÉPÔT SEULEMENT

9. DÉPÔT DU BILAN DES DÉPENSES AU BUDGET EN DATE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024

Madame Joëlle Éthier, directrice générale, dépose la liste des dépenses au budget en date du 1^{er} décembre 2024

DÉPÔT SEULEMENT

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2024-012 VISANT L'AFFECTATION D'UN MONTANT DE 217 314 \$ À LA QUOTE-PART DU CAE AU BUDGET 2025 ;

2024-521

ATTENDU QU'UN, projet de règlement a été déposé en début d'assemblée en ce 12^e jour de décembre 2024 ;

ATTENDU QU'AUX, fins de l'avis de motion pour le présent règlement 2024-012, a été dûment donné par monsieur Francis Laberge, précédemment ;

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneis, appuyé de monsieur Alain Dubuc, et résolu à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le règlement général 2024-012, visant l'affectation d'un montant de 217 314 \$ à la quote-part du CAE au budget 2025.

ADOPTÉ

11 RAPPORT DES DÉPENSES AU CAI EN DATE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024

Madame Joëlle Éthier, directrice générale, dépose le bilan des dépenses du CAI relié au projet de construction en cours, et ce en date du 1^{er} décembre 2024.

DÉPÔT SEULEMENT

12 PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra, le jeudi 13 février 2025 à 13 h 30 à la salle polyvalente #1 du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.

13 VARIA

Aucun varia

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

- a. Questionnement au sujet des cabines de douches non-gendrées
Réponse : cloisonné de façon à être intime

15 LEVÉE DE LA RENCONTRE

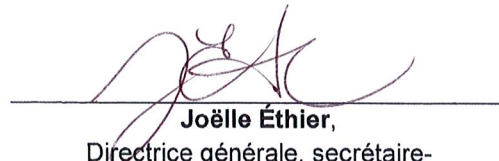
2024-522

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité, de clore l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 13 h 36.

ADOPTÉ



Monsieur Éric Allard
Président du conseil d'administration



Joëlle Éthier,
Directrice générale, secrétaire-
trésorière